

IMPLANTATION D'UNITÉS DE COMPOSTAGES INDUSTRIELLES



CHOOSE
NEW CALEDONIA!
SUD



On estime actuellement à 4415 tonnes par an le gisement de biodéchets produits en restauration hors foyer et notamment en restauration collective (cantine, restaurant d'entreprise) en province Sud. Le secteur de la restauration collective constitue un producteur important de déchets organiques disposant de modalités logistiques conséquentes. A ce jour, la majorité du gisement est enfoui en Installation de Stockage des Déchets (ISD) et une partie mineure est valorisée en nourriture animale ou par un prestataire privé pour la production de compost.

Le développement de la gestion du flux de biodéchets est un enjeu incontournable pour atteindre les objectifs de réduction et de valorisation du Schéma provincial de prévention et de gestion des déchets 2018-2022 de la province Sud, qui fixe à horizon 2022 un objectif de 15% de diminution des tonnages de déchets enfouis en ISD, et un objectif de 15% des biodéchets valorisés d'ici 2022 (déchets des ménages, de la restauration, des industries agro-alimentaires et de la distribution).

La province Sud, souhaite accompagner la structuration de cette filière et a récemment lancé, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) Nouvelle-Calédonie, une étude de faisabilité

technique et financière pour l'implantation d'unité(s) de compostage industriel. **L'objectif visé est de favoriser l'émergence de solutions de valorisation dans un délai court et de mobiliser des opérateurs industriels et financiers pour voir la mise en service d'un premier site pilote.** Les résultats de l'étude sont attendus pour fin décembre 2020.

MONTANT DU PROJET

ENTRE
830 000 €
ET
1,3 MILLION €

CALENDRIER

2022
OBJECTIF DE FIN DE
RÉALISATION